

MASSIEU



Le petit Massiotin

bulletin municipal



Fête des Saveurs et des Savoir-faire

le dimanche 12 octobre 2025 à Massieu | pages 8-9



PAGE 4 Travaux initiés à Massieu grâce aux subventions



PAGE 5 11 novembre 2025, hommage aux poilus de 1915



PAGE 6 Rentrée des classes à Massieu



PAGE 12 Bilieu, une nouvelle Ressourcerie itinérante

Numéro 69

SEPTEMBRE 2025



<https://www.facebook.com/mairie.massieu>



www.massieu38.fr



MASSIEU



Le mot du maire

Chères Massieutines, chers Massieutins,

La rentrée scolaire est toujours un moment fort dans la vie de notre commune. Cette année encore, je me réjouis de constater que notre école conserve toute sa vitalité, avec des effectifs stables et des activités dynamiques, reflet de l'attractivité de notre village et de l'engagement des équipes éducatives.

L'été est, comme chaque année, une période d'intense préparation pour nos services périscolaires et techniques. Ils veillent à ce que tout soit prêt pour le jour de la rentrée : réparations nécessaires, installation de nouveaux équipements, nettoyage minutieux des sols, vitres, mobilier, jouets et accessoires...

Cette année, en plus de ce travail essentiel, ils ont aménagé une cour totalement repensée, avec de nouveaux jeux et espaces conviviaux. Je souhaite les remercier chaleureusement pour leur engagement, grâce auquel nous avons pu accueillir enseignantes, enfants et parents dans les meilleures conditions, lors d'une rentrée placée sous le signe de la musique et de la convivialité.



Norbert BOUILHOL

Maire de Massieu

Dans quelques jours, nous aurons le plaisir de nous retrouver pour la **12^e édition de la Fête des Saveurs et des Savoir-Faire**, le dimanche 12 octobre. Au fil des années, ce rendez-vous est devenu bien plus qu'une fête : il permet de mettre en valeur des artisans et producteurs passionnés, qui vendront en direct, avec l'amour de leur métier, mais qui restent trop souvent invisibles dans les circuits traditionnels de vente. Peut-être est-ce là, justement, la vocation de nos petits villages issus du monde agricole : offrir une visibilité à ces authentiques professionnels, et leur donner toute leur place sur leur territoire.

Cette fête illustre aussi la capacité de notre village à se rassembler autour du CCAS. Grâce à l'énergie de nos associations, d'une trentaine de bénévoles, ainsi que les élus et agents communaux, les bénéfices serviront directement aux œuvres sociales : soutien à nos aînés, accompagnement des familles et attention portée aux publics fragiles.

Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui s'engagent sans compter. Massieu prouve qu'un petit village peut nourrir de grandes ambitions : faire rayonner son école, mettre en valeur son terroir et défendre la solidarité ainsi que les liens qui nous unissent.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt,

Votre maire.



Informations municipales

| | |
|--|---|
| ● Travaux initiés à Massieu grâce aux subventions | 4 |
| ● Inscriptions sur les listes électorales : pensez-y ! | 4 |
| ● Révision des chemins ruraux : l'enquête publique | 5 |
| ● Rue scolaire : une phase test cette rentrée | 5 |
| ● 11 novembre 2025 – Hommage aux poilus de 1915 | 5 |

Vivre à Massieu

| | |
|--|---|
| ● Carrefour RD82 / rue du Bourg | 6 |
| ● Rentrée des classes à Massieu | 6 |
| ● Installation d'un piézomètre à Massieu | 6 |
| ● Fin du réseau cuivre à Massieu en 2029 | 7 |
| ● Surveillance des lignes électriques | 7 |
| ● Nouveau food truck à Massieu | 7 |
| ● Rencontre franco-allemande à Massieu | 7 |
| ● Dimanche 12 octobre : Fête des Saveurs et des Savoir-Faire | 8 |

La vie de nos associations

| | |
|--|----|
| ● Contacts de nos associations massieutines | 10 |
| ● L'école de Rugby de Massieu : sport, convivialité et formation | 10 |
| ● Cocktail melody, reprise 25/26 du groupe vocal | 10 |
| ● Club de l'amitié : reprise des activités en septembre | 11 |
| ● Une nouvelle rentrée pour le Sou des écoles | 11 |

Près de chez vous

| | |
|--|----|
| ● Fiscalité de l'eau : rôle et usage par les collectivités | 12 |
| ● Une expérience immersive pour nos jeunes | 12 |
| ● Réunion d'information pour les jeunes | 12 |

Zoom sur

| | |
|--|----|
| ● Bilieu : une nouvelle Ressourcerie itinérante | 13 |
| ● ADF38 : un soutien à domicile pour les familles de l'Isère | 13 |

Agenda

| | |
|----------------|----|
| ● Agenda | 14 |
|----------------|----|

Etat civil

| | |
|--------------------------------------|----|
| ● Naissances, mariages & décès | 14 |
|--------------------------------------|----|

Rappel

| | |
|---|----|
| ● Erratum : horaires de tonte en Isère | 15 |
| ● Tri sélectif : rappel des consignes | 15 |
| ● Le pourquoi des coupes en forêt | 15 |
| ● La chasse, une mission d'utilité publique | 16 |
| ● Abonnement à la newsletter | 16 |
| ● Informations pratiques | 16 |

Informations municipales

Des projets rendus possibles avec toutes nos collectivités partenaires

Cette année, la commune de Massieu a pu réaliser plusieurs projets importants grâce au patient travail de la mairie pour aller chercher des subventions auprès du Pays Voironnais, de l'État, de la Région et du Département. Ces aides précieuses nous permettent de protéger notre patrimoine, d'améliorer nos équipements publics et de mieux servir les habitants.

Les principaux travaux réalisés

• Église de Massieu

Changement de la porte latérale et restauration de la cloche.

Subvention : Pays Voironnais



• École et cimetière

Installation de filets et de cages de football pour sécuriser les jeux de ballon dans la cour d'école.

Au cimetière : démontage de monuments anciens, mise en ossuaire et création d'un columbarium.

Subvention : Pays Voironnais



• Voirie communale

Entretien de nos 21 km de routes communales, avec réfection de plusieurs voies (La Mérie, Montée du Cuchet, La Davière, Route du Grand Bois, Chemin de la Rampe). Travaux confiés à l'entreprise Guintoli (Tullins).

Subvention : Département, Pays Voironnais

• Cour d'école

Aménagement de nouveaux espaces ludiques et pédagogiques : cabane «Paulette», bac à sable, tables extérieures, tableau et panier à ballons. Installation réalisée cet été par l'équipe technique communale.

Subvention : Région, Département, Pays Voironnais + don Madame Paulette Vidal



Un soutien précieux

Ces financements permettent à Massieu de concrétiser des projets utiles à tous, en préservant notre patrimoine et en améliorant la qualité de vie dans la commune.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble de ses partenaires pour leur engagement.

Plus de détail sur notre site internet.

www.massieu38.fr



Inscriptions sur les listes électorales : pensez-y !

Vous souhaitez voter lors des prochaines élections ? Pour cela, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

Qui peut s'inscrire ?

- Toute personne **majeure** de nationalité française,
- Les ressortissants d'un pays de l'Union européenne résidant en France (pour les élections municipales et européennes),
- Les jeunes qui atteignent leur **18 ans** **sont inscrits d'office**, mais il est conseillé de vérifier leur situation auprès de la mairie.

Quand s'inscrire ?

L'inscription peut se faire tout au long de l'année, mais pour participer à une élection, elle doit être réalisée au plus tard le 6^e vendredi précédent le scrutin soit avant le vendredi 6 février 2026 pour les prochaines élections municipales.

Comment s'inscrire ?

En ligne sur le site service-public.fr



Vérifiez votre situation

Vous pouvez vérifier si vous êtes bien inscrit(e) sur le site service-public.fr ou bien en envoyant un mail au secrétariat de Mairie : secretariat@massieu38.fr

Révision des chemins ruraux : l'enquête publique

 Les chemins ruraux sont le reflet de l'histoire et de l'identité du village : leur recensement et leur protection garantissent la transmission de ce patrimoine à tous les Massieutins. 

La commune a engagé en 2024 la **révision du plan de classement des chemins ruraux et de la voirie communale**, le précédent datant de 1982. Objectif : mettre à jour le tableau de voirie, clarifier le statut des voies et sécuriser le patrimoine communal.

L'enquête publique, conduite du 5 au 19 mai 2025 a recueilli une cinquantaine de contributions (permanences, mails, courriers). Les remarques des habitants ont permis de préciser certaines propositions (servitudes, ruisseaulement, déclassements ou conservation de chemins). Dans son rapport, la commissaire enquêtrice a salué la qualité du dossier et la pertinence du travail réalisé.

Le travail se poursuit : un **nouveau plan communal de voirie** intégrant ces éléments sera soumis au vote du Conseil municipal de **novembre 2025**.

Rue scolaire : une phase test cette rentrée

À l'occasion de la rentrée, la municipalité a expérimenté pendant une semaine la mise en place d'une « **rue scolaire** » devant l'école.

Le principe est simple : **aucun stationnement ni arrêt de véhicules devant l'école**, afin d'éviter les manœuvres dangereuses et de sécuriser les entrées et sorties des élèves.

Une enquête auprès des familles

À l'issue de cette phase test, un questionnaire a été diffusé aux parents.

Les réponses montrent une **large adhésion** : 86 % d'entre elles ont jugé la piétonnisation positive et 78 % ont souhaité qu'elle soit **pérennisée avec des aménagements adaptés**.

Les principaux points positifs relevés :

- une **sécurité renforcée pour les enfants**,
- une circulation apaisée aux abords de l'école,
- un cadre plus serein pour les échanges entre parents et enseignants.

Quelques réserves ont également été exprimées :

- la question du **stationnement** dans le parc (notamment par mauvais temps ou avec de jeunes enfants),
- la nécessité de **prévoir un aménagement durable** (dépose-minute, accès sécurisé au parc, revêtement stabilisé des parkings).

Et maintenant ?

Ces retours précieux permettront de travailler sur des solutions concrètes afin de concilier **sécurité et accessibilité**.

La réflexion se poursuit, en concertation avec les familles, l'équipe enseignante et les riverains.

11 novembre 2025 – Hommage aux poilus de 1915

 Le devoir de mémoire est aussi un pont entre les générations : se souvenir ensemble, pour que leur sacrifice ne soit jamais oublié. 

Chaque année, la commune se rassemble pour rendre hommage aux Massieutins tombés pour la France.



L'an passé, M. le Maire avait retracé la mémoire des cinq poilus morts en 1914.

Cette année, **110 ans après**, l'hommage

sera consacré aux **sept soldats de la commune morts en 1915**. Avec la collaboration de la directrice de l'école, ce travail de mémoire sera porté par les **onze élèves de CM2**, qui présenteront leurs recherches pour honorer la vie et la mémoire de ces Massieutins :

- **Marcel MEUNIER-CARRUS**
- **Marius ROUSSET**
- **Paul DREVON-GAUD**
- **Paul BERTET-BIZOT**
- **Hippolyte REYNAUD-DULAURIER**
- **Henri DE PELAGEY**
- **Auguste OGIER-COLLIN**



Si vous détenez des **documents, photos, lettres ou témoignages familiaux**, merci de les **adresser à la mairie** : ils viendront enrichir ce travail de mémoire collective.



Nous vous invitons à venir nombreux à la cérémonie du **11 novembre** pour partager ce moment de recueillement et de transmission entre générations.

Carrefour RD82 / rue du Bourg : changement de priorité pour une sécurité accrue

Suite aux différentes discussions menées entre les riverains, la municipalité et les services du Département, le régime de priorité au carrefour RD 82 / voie communale «rue du Bourg» a été modifié pendant le mois d'août. En effet, le cédez-le-passage a été remplacé par un stop.

Les signalisations verticales et horizontales ont été mises à jour en conséquence.

Merci à toutes et à tous de rester vigilants lors de vos déplacements dans ce secteur.

Rentrée des classes à Massieu



Après un été ensoleillé, les élèves de Massieu ont repris le chemin de l'école. Les effectifs restent stables pour cette rentrée : 16 élèves quittent l'école pour rejoindre le collège, tandis que 13 nouveaux petits écoliers font leur entrée en maternelle.



Les effectifs :

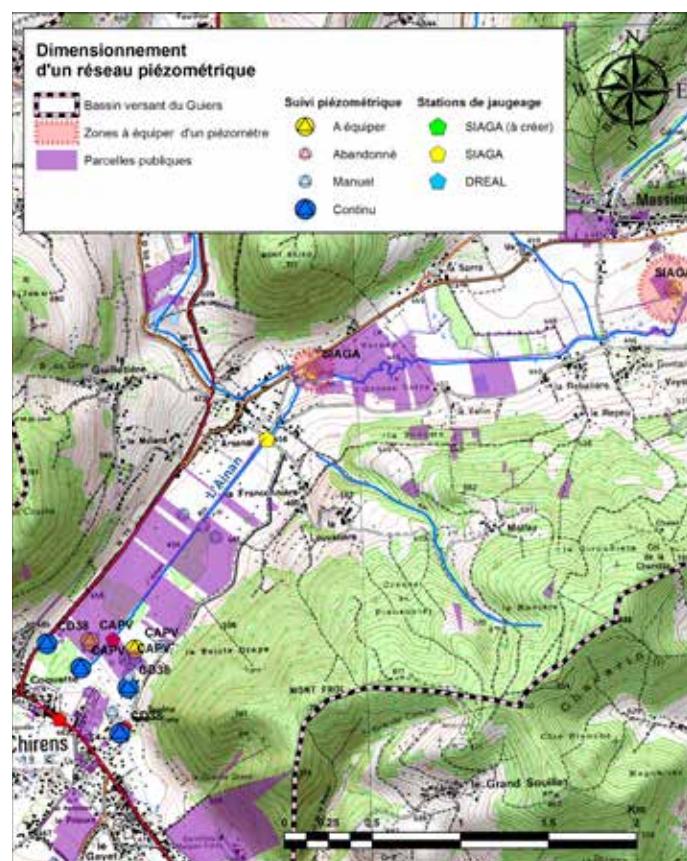
- Mme GUIGNIER (PS/MS) : 23 élèves
- Mme CHAVAGNAT (GS/CP) : 23 élèves

- Mme GALLICE (CP/CE1/CE2) : 24 élèves
- Mme TRIPIER/Mme SAINT-PIERRE (CM1/CM2) : 24 élèves

La rentrée, toujours un moment fort pour les enfants comme pour leurs familles, s'est déroulée cette année sous le signe du renouveau. Durant l'été, le service technique a installé de nouveaux aménagements dans la cour de récréation : plantation d'un nouvel arbre, bancs, tables, cabane, bac à sable.... Grâce au travail mené par les élus, cet espace a été entièrement repensé afin d'offrir aux enfants un cadre plus agréable, plus sûr et plus convivial. La nouvelle cour de l'école a été inaugurée le 5 septembre lors de la rentrée en musique.

La municipalité de Massieu souhaite une très belle rentrée à tous les élèves et une année scolaire pleine de découvertes, de réussites et de partage !

Installation d'un piézomètre à Massieu : un outil pour mieux connaître notre ressource en eau



Dans le cadre de la gestion durable de l'eau, le SIAGA a installé un piézomètre sur la commune. Cet appareil, souvent discret, joue pourtant un rôle essentiel : il permet de mesurer le niveau de la nappe phréatique et d'en suivre l'évolution au fil du temps.

L'eau souterraine constitue une ressource précieuse pour notre territoire. Suivre son niveau est indispensable pour :

- anticiper les périodes de sécheresse,
- mieux comprendre l'impact des pluies et des prélèvements,
- assurer une gestion raisonnée et durable de la ressource.

Le piézomètre installé à Massieu sera relevé régulièrement par des techniciens. Ces mesures permettront de disposer de données fiables et précises sur l'état de la nappe, utiles à la fois pour la commune et pour les services de gestion de l'eau. Au-delà du suivi scientifique, cet équipement participe à une meilleure préservation de l'environnement et à la sécurité de l'approvisionnement en eau potable pour tous.

➔ Fin du réseau cuivre à Massieu en 2029

L'opérateur historique Orange a annoncé la fin progressive du réseau cuivre, qui permet aujourd'hui la téléphonie fixe traditionnelle et l'accès à Internet via l'ADSL.

Cette fermeture s'effectue par étapes, réparties en sept lots annuels de communes. La commune de Massieu a été pré-sélectionnée pour intégrer le lot n°5, dont la fermeture technique est programmée en 2029.

À cette date, l'ensemble des services reposant sur le cuivre sera définitivement arrêté. Les usagers devront donc avoir migré vers une technologie alternative (fibre optique ou autre solution disponible) afin d'assurer la continuité de leurs services.

➔ Surveillance des lignes électriques

Dans les prochaines semaines, la société **ENEDIS – Jet Systems Hélicoptère Service** effectuera un survol des lignes électriques Moyenne Tension sur notre secteur.

- Ces vols se feront sans survoler directement les habitations.
- L'objectif est de repérer les arbres morts, malades ou dangereux situés à proximité du réseau, ainsi que toute anomalie pouvant nuire à la bonne distribution de l'électricité.

À l'attention des propriétaires d'animaux : afin d'éviter tout désagrément lié au bruit des hélicoptères, vous pouvez contacter directement la société pour connaître les zones concernées par le survol : **04 75 85 61 12 / 06 12 89 11 61**.

➔ Nouveau food truck à Massieu

La commune a le plaisir d'annoncer l'arrivée d'un nouveau food truck qui viendra compléter l'offre de restauration déjà présente. Le camion **Chez Papa** vous accueillera **chaque ven-**

dredi, de 18h à 21h, sur le parking de la Murgière.

Des saveurs italiennes au menu

Spécialisé dans la cuisine italienne, Chez Papa proposera aux habitants un large choix de plats gourmands préparés sur place : pizzas généreuses, pâtes savoureuses et recettes traditionnelles qui raviront petits et grands. Une belle occasion de partager un repas convivial sans avoir à cuisiner !



Une offre qui s'élargit dans la commune

Avec cette nouvelle arrivée, Massieu enrichit son offre en matière de restauration nomade. Pour rappel, le food truck **On Nems Ça** est déjà présent les **mardis soir tous les quinze jours** au même emplacement, et régale les amateurs de cuisine indonésienne.

➔ Rencontre franco-allemande à Massieu

En juillet, la commune a eu le plaisir d'accueillir l'Association Amitié Voiron Herford et ses partenaires allemands dans le cadre du thème « de la révolution à la démocratie ». Un moment fort fut la soirée d'échanges avec M. le Maire et ses adjoints, très appréciée par le public franco-allemand, notamment pour la qualité des réponses apportées et le discours en allemand de M. le Maire. Ces rencontres, riches et conviviales, témoignent de l'importance des échanges culturels et de l'amitié entre les peuples.



En savoir plus : Association Amitié Voiron Herford
<https://voiron-herford.over-blog.com/>

La Fête des Saveurs et des Savoir-Faire

le dimanche 12 octobre

Massieu vous donne rendez-vous le **dimanche 12 octobre** pour la **12^e édition de la Fête des Saveurs et des Savoir-Faire**.

Devenue un incontournable, cette journée mettra à l'honneur les **richesses de notre terroir** et le **savoir-faire de nos artisans**. Gourmands, amateurs d'artisanat ou simples curieux : chacun y trouvera son bonheur !

Dès **9h30**, une cinquantaine de producteurs et artisans de la région vous accueilleront dans une ambiance conviviale.

Animations pour tous

- **10h30 : inauguration LPO**
- **11h00 : concert gratuit Voiron Jazz Orchestra** (18 musiciens)



- **12h00 : concert gratuit About Souffle** orchestre de saxophones (9 musiciens)
- **16h30 : grande tombola avec tirage au sort par Miss Prestance Rhône-Alpes Ilona Detro�at** séjour à Paris, repas gastronomiques, paniers garnis, bons d'achat et bien d'autres lots à gagner.



- **10h00 à 17h00 : balades en poneys** avec la « Petite Cavale d'Erika » – 1 tour offert à chaque élève de l'école



- **Animations enfants** proposées par le Sou des Écoles : maquillage, jeux, pêche à la ligne



- **Exposition d'aquarelles** du Club de l'Amitié (Salle du Conseil).
- **Déambulations de cirque** toute la journée par la **Compagnie Salamah**



Buvette & restauration

Le CCAS propose cette année un **menu complet** :

Blanquette de volaille, riz pilaf aux légumes, clafoutis aux poires et café – 14 €

Également : hot-dogs, crêpes et la traditionnelle soupe de potimarron (au bol ou en bouteille).



Réservez votre repas dès maintenant :

par mail à secretariat@massieu38.fr
par téléphone au **04 76 07 52 79**
ou à l'aide du coupon ci-dessous.

Les personnes ayant réservé un repas, doivent retirer leur jeton repas à la caisse avant 13 h sinon le repas sera remis en vente au public.

Réervation de coupons Repas

A RETOURNER À LA MAIRIE

Nom Prénom : _____
Tél. : _____
Nombre de personnes _____ x 14 € = _____ €
(chèque à l'ordre du Trésor Public)

dimanche
12 octobre
2025



Une fête solidaire, reflet de notre commune

Chaque année, la **Fête des Saveurs** est bien plus qu'un simple rendez-vous festif : elle incarne l'esprit de solidarité qui fait la force de notre commune.

Grâce à la mobilisation d'une **trentaine de bénévoles**, de nombreux élus et agents communaux, cet événement convivial permet de récolter des fonds essentiels pour le **CCAS**.

Les bénéfices de la fête financent directement les actions sociales de la commune, parmi lesquelles :

- le soutien aux aînés,
- l'aide aux familles et aux habitants,
- l'inclusion et le soutien aux publics fragiles,
- et les actions collectives et solidaires.

Cette réussite collective n'existerait pas sans l'engagement et le dynamisme de tous, ainsi que le soutien précieux du **Pays Voironnais**.



L'équipe du CCAS vous donne rendez-vous pour partager cette journée placée sous le signe des **saveurs**, des **savoir-faire**... et, nous l'espérons, du **soleil** !

La vie de nos associations

Contacts de nos associations massieutines

| Nom association | Nom du Président | Mail |
|--|----------------------|-------------------------------|
| ACCA MASSIEU - Chasse | Eric GUERAUD-PINET | eric.gp38@free.fr |
| ASA DE CERVELONG - Gestion forestière | Gilbert MONIN-PICARD | asadecervelong@gmail.com |
| BARATIN - Comité des fêtes | Fabrice LOCATELLI | lebaratin38620@gmail.com |
| CLUB AMITIE MASSIEU - club des ainés & Acquarelles Jocelyne BORDES | Jocelyne BORDES | jocelyne.bordes@orange.fr |
| COCKTAIL MELODY - Chorale | Micheline MOSCA | micheline.mosca@orange.fr |
| LES GUENILLES - Rugby Loisirs | Richard JACOLLIN | nicofav@gmail.com |
| MASSIEU SKI CLUB - Ecole de ski et loisirs | Benoît LE LANN | skiclubmassieu@gmail.com |
| RUGBY MASSIEU XV - Ecole de rugby | Pascal PERRIN | chryspperrin@live.fr |
| SOU DES ECOLES - Soutien aux activités scolaires | Céline BLUSSET | soudesecolesmassieu@gmail.com |

► L'école de Rugby de Massieu : sport, convivialité et formation

Créée en 1989 par Éric Kinoo et Charlie Lelouche, l'École de Rugby de Massieu reste fidèle à ses valeurs fondatrices : l'esprit humain, le partage et la convivialité.



Une dynamique collective portée par un président engagé

Sous l'impulsion de son président Pascal Perrin, le club connaît une belle dynamique. Autour de lui, 12 éducateurs encadrent près de 80 jeunes joueurs de 3 à 15 ans, filles et garçons, ainsi qu'une vingtaine de joueurs loisirs.

Le club peut aussi compter sur 10 dirigeants et 3 bénévoles permanents.

Affiliée à la **Fédération Française de Rugby (FFR)**, l'école garantit un encadrement structuré et de qualité.

Des actions tout au long de l'année

- Initiation dans les écoles,
- Stage de 4 jours pendant les vacances de Pâques,
- Participation active à la vie massieutine (animations, événements).

Les projets 2025/26

Le club souhaite :

- renforcer la catégorie des moins de 14 ans,
- féminiser la pratique et son encadrement,
- poursuivre ses actions dans les écoles,
- et proposer des entraînements avec les jeunes du foyer de vie de Cotagon.



Inscriptions ouvertes !

Enfants de **3 à 15 ans** : entraînements les **mercredis soir et samedis matin**

Équipe **loisirs adultes** : le **mardi soir**

► Cocktail Melody, reprise 25/26 du groupe vocal

Créé en 1993 par Bernard Collet, le groupe vocal Cocktail Melody poursuit son aventure musicale depuis plus de 30 ans. Aujourd'hui, il est dirigé par Jacques Paulève, chef de chœur du chœur d'hommes Omega (Paladru) et du chœur mixte Les Anchanteurs (Les Abrets).



Chanter en groupe, c'est partager un moment de plaisir et d'émotion, se dépasser, vaincre le trac, développer sa confiance et transmettre au public l'énergie de la musique. Le répertoire du groupe s'inscrit principalement dans la variété française.

Reprise des répétitions

Les répétitions reprennent le jeudi 11 septembre 2025, de 20h à 22h à l'école de Massieu. Les nouveaux chanteurs et

chanteuses sont les bienvenus : venez essayer gratuitement lors d'une séance d'initiation.

Les concerts à venir

- **Thé dansant** : dimanche 2 novembre 2025 à 14 h à la Salle de la Murgière à Massieu.
- **Concert d'automne** : dimanche 12 octobre 2025 à 16 h, en l'église de La Bâtie-Divisin, avec l'orchestre Les Stars Swing.
- **Concert annuel** : vendredi 29 mai 2026 à 20 h, en l'église de Massieu.

Ambiance conviviale et chaleureuse garantie !

Contacts et renseignements : 06 76 12 45 04 / 06 43 74 74 84

Club de l'amitié : reprise des activités en septembre



Un pique-nique convivial dans le parc de la Murgière a marqué la clôture de la saison 2025 de notre club. Ce fut l'occasion de remercier chaleureusement Marine, ainsi que Luc et Fred, pour leur attention et leur dévouement constants. La nouvelle saison reprend dès le **mercredi 3 septembre**. Si vous souhaitez partager des moments festifs et vous amuser autour de jeux de société, venez nous retrouver **chaque mercredi après-midi, de 14h à 17h, à la salle de l'Orangerie**. Vous pourrez découvrir et participer à nos activités : **scrabble, coinche et divers jeux de société**.

Le club propose également un **atelier aquarelle**, organisé le **vendredi après-midi à la salle de la Murgière**.

Jocelyne BORDES, Présidente du Club de l'Amitié.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

06 70 12 10 47 ou 06 82 77 45 40.

Une nouvelle rentrée pour le Sou des Écoles

L'Assemblée Générale du Sou des Écoles de Massieu s'est tenue le vendredi 19 septembre afin de renouveler le bureau. Céline Blusset a été reconduite dans ses fonctions de Présidente.

Le Sou des Écoles a pour mission de soutenir financièrement la vie scolaire des enfants de la commune. Ses actions permettent de financer :

- des **sorties pédagogiques**,
- l'**achat de matériel et de livres**,
- l'**abonnement à une revue** pour chaque classe,
- des **cadeaux de Noël** offerts par classe,
- ainsi qu'un **cadeau de fin d'année pour chaque élève de CM2**.

Un programme 2025-2026 riche et varié

Cette année encore, de nombreux événements viendront rythmer la vie de l'association :

- **Vente de fromage du Jura** : du 29 septembre au 10 octobre (commande) – retrait le **17 octobre 2025** devant l'école de 16h30 à 18h00.
- **Fête des Saveurs et des Savoirs-Faire** : le **12 octobre 2025** avec au programme maquillage, ateliers manuels, pêche aux canards et autres animations festives.
- **Photo de Noël des enfants de l'école** : le **1^{er} décembre 2025**.
- **Vente de sapins de Noël** : retrait le **vendredi 12 décembre 2025**.
- **Vente de crêpes** : le **vendredi 30 janvier 2026**.
- **Vente de plants et de fleurs** : retrait le **jeudi 7 mai 2026**.



- **Randonnée La Massieutine** : le **dimanche 24 mai 2026**.
- **Kermesse de fin d'année** : le **samedi 27 juin 2026**.



Toutes ces animations seront annoncées dans les cahiers rouges des enfants, sur PanneauPocket ainsi que sur la page Facebook "Sou des Écoles de Massieu".

Pour chaque vente, des bons de commande seront disponibles en mairie, et une vente en ligne via le site HelloAsso permettra également à tous de participer facilement.

Le Sou des Écoles repose sur la mobilisation des parents et des habitants. Chacun peut apporter son aide, même ponctuellement. Que ce soit pour une heure ou plus, chaque participation compte et contribue à la réussite des événements.

■ Près de chez vous

▼ Fiscalité de l'eau : rôle et usage par les collectivités

La fiscalité de l'eau permet aux collectivités de financer la gestion de l'eau potable et de l'assainissement. Depuis la réforme de 2025, les anciennes redevances ont été simplifiées en trois nouvelles catégories : consommation d'eau potable, performance des réseaux d'eau potable, et performance des systèmes d'assainissement.

Les collectivités collectent ces redevances auprès des usagers et les reversent aux agences de l'eau. Ces fonds servent à financer des projets locaux pour préserver les milieux aquatiques, moderniser les réseaux et encourager des pratiques durables.

Pour les habitants, cela se traduit par une facturation claire, des incitations à économiser l'eau et une meilleure transparence sur l'usage des fonds.

Cette fiscalité est un levier essentiel pour garantir un service public de l'eau efficace, durable et transparent.

▼ Une expérience immersive pour nos jeunes

La Journée Défense et Citoyenneté se réinvente pour offrir aux jeunes une expérience immersive et marquante, en valorisant des moments forts : cérémonie des couleurs, ateliers interactifs, découverte des métiers, réalité virtuelle...

Le recensement : une étape obligatoire avant la Journée Défense et Citoyenneté

Avant de participer à la Journée Défense et Citoyenneté, il est indispensable d'effectuer son recensement citoyen :

- Il concerne tous les jeunes Français, filles et garçons, à partir de 16 ans.
- La démarche se fait en mairie, dans les 3 mois qui suivent l'anniversaire des 16 ans.
- Le recensement permet d'obtenir une attestation, nécessaire pour s'inscrire à la JDC mais aussi pour passer certains examens et concours (CAP, Bac, permis de conduire, concours administratifs, etc.).

Les familles de Massieu sont donc invitées à se rapprocher du secrétariat de mairie pour accomplir cette démarche dès que leur enfant atteint 16 ans.

▼ Réunion d'information pour les jeunes

La Mission Locale du Pays Voironnais organise chaque semaine une réunion d'information sur le **Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ)**.

À partir du **vendredi 5 septembre 2025**, ces réunions ont lieu **tous les vendredis de 11h à 12h à la Maison de l'Emploi (40 rue Mainssieux, Voiron)**.

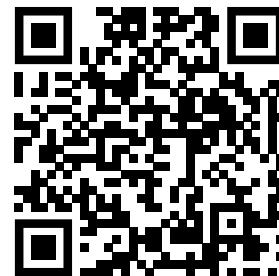
Elles sont ouvertes à tous, sans inscription : jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, leurs parents, ainsi que les professionnels qui les accompagnent.

Le CEJ, c'est un accompagnement renforcé pour construire un projet professionnel, trouver un emploi ou une formation, avec la possibilité de bénéficier d'ateliers, de parcours adaptés et d'une allocation.

Tu es concerné si tu as entre 16 et 25 ans, que tu n'es actuellement ni en emploi ni en formation, et que tu es motivé pour t'engager dans une démarche active.

Renseignements : 04 76 93 17 18 – Maison de l'Emploi, Voiron.

<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/contrat-engagement-jeune>



Zoom sur...

Bilieu, une nouvelle Ressourcerie itinérante

Une **Ressourcerie itinérante** à ouvert ses portes à Bilieu, dans la salle communale Le Petit Refuge (en face de la mairie).

Chaque mercredi, de **10h à 17h**, vous pourrez :

- Déposer de petits objets en bon état (vaisselle, livres, vêtements, bibelots, vélos...)
- Acheter à petits prix des articles de seconde main
- Contribuer à une démarche **solidaire, écologique et locale**

Attention : les gros meubles et l'électroménager (canapés, armoires, machines à laver...) ne seront pas acceptés sur place. Pour cela, il est conseillé de se tourner vers les Ressourceries de La Buisse ou de Tullins (service d'enlèvement à domicile possible sur rendez-vous, payant).

Un appel à bénévoles

Cette nouvelle Ressourcerie repose sur l'énergie des habitants. Vous souhaitez donner un peu de votre temps (accueil, mise en rayon...) ? Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Contact : Cathy Agarla – caravagette@yahoo.fr

Plus d'infos : <https://www.paysvoironnais.com/les-services/ressourceries/site-de-bilieu/>



ADF38 : un soutien à domicile pour les familles de l'Isère

Qui est ADF38 ?

ADF38, association loi 1901 créée dans les années 1970, intervient dans tout le département de l'Isère pour accompagner les familles avec enfants de moins de 18 ans. Elle agit en partenariat avec la **CAF**, le **Département** (Aide Sociale à l'Enfance), et la **MSA**.

Avec **plus de 50 ans d'expérience**, ADF38 c'est aussi **160 professionnels**, qui accompagnent chaque année **environ 2 500 familles** dans plus de **200 communes**.

Quel accompagnement propose-t-elle ?

Les interventions sont one-to-one suivant les besoins spécifiques de chaque famille, notamment au moment de :

- **la naissance d'un enfant**
- **une séparation, une maladie, une situation de fragilité**
- **un retour à l'emploi**
- **l'accueil d'un enfant porteur de handicap**

Deux types de professionnels interviennent :

- **TISF** (Technicien.ne de l'Intervention Sociale et Familiale) : soutien à la parentalité, écoute, repères éducatifs, aide à la relation parent-enfant, soutien post-natal, etc.
- **AD / ADVF / AES** (Aides à domicile / Assistants de vie

familiale / Acc陪agnants éducatif et social) : aide aux tâches quotidiennes (ménage, préparation des repas, organisation du logement, sorties, garde d'enfants, petits déplacements...)

Ces services sont partiellement financés par la CAF, avec un reste à charge modulé selon le quotient familial (par exemple, de 0,26 €/h à 11,88 €/h).

Comment faire appel à ADF38 ?

Il suffit de contacter l'antenne de Voiron pour présenter votre situation. Une proposition d'accompagnement personnalisé vous sera proposée.

À retenir pour les Massieutins : en situation de fragilité — qu'il s'agisse d'un nouveau-né, d'une maladie, d'un souci scolaire, d'un retour à l'emploi ou d'un handicap — ADF38 est là pour vous accompagner à domicile, avec des professionnels formés, bienveillants et adaptés à votre situation.

Consulter le site internet : www.adf38.com

Antenne de Voiron : **04 76 66 16 73**, voiron@adf38.fr

Agenda

OCTOBRE

- **Dimanche 5 octobre à 8 h** : Eclathon.

Lieu : parc de La Murgière.

- **Dimanche 12 octobre de 9 h 30 à 17 h 30** : Fête des Saveurs et des Savoir-Faire.

Lieu : parc et salle de La Murgière.



NOVEMBRE

- **Dimanche 2 novembre à 14 h** : thé dansant par Cocktail melody. Lieu : salle de La Murgière.

- **Mardi 11 novembre à 11 h** : cérémonie de commémoration du 11 novembre. Lieu : Monument aux morts.

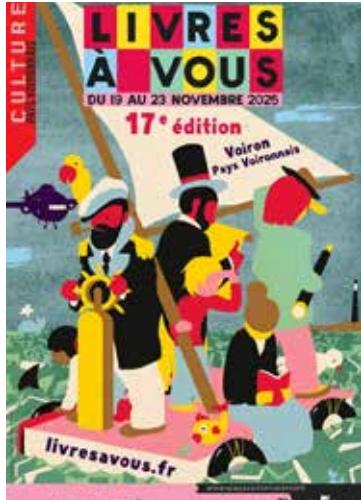
- **Samedi 22 novembre** : Livres à vous.

Lieu : salle de La Murgière.

- **Dimanche 23 novembre** : inscriptions ski club.

Lieu : Orangerie.

- **Dimanche 23 novembre** : matinée aligot du rugby club Les Guenilles. Lieu : salle de La Murgière.



JANVIER

- **Dimanche 18 janvier à 11 h** : vœux du Maire.

Lieu : salle de La Murgière.

- **Samedi 24 janvier de 9 h à 12 h** : Repair Café. Lieu : salle de La Murgière.

Etat civil

Naissances

- **Giorgia FALCO**, née le 24/04/2025
- **Chloé SYLVESTRE**, née le 26/04/2025
- **Eli COMMEROT**, né le 25/06/2025

Décès

- **Gilbert COUTURIER** décédé le 01/07/2025 à l'âge de 80 ans

Mariages

- **François GONON et Céverine RIOTTON** le 07/06/2025



François et Céverine

- **Aydin TIRYAKI et Sinem CEYLAN** le 21/06/2025



Aydin et Sinem

- **Alain NOGUERA et Catherine DUCLOY** le 02/08/2025



Alain et Catherine

- **Teddy MICHEL et Elisa FERRIEUX** le 08/08/2025



Teddy et Elisa

Rappel

Erratum – Horaires de tonte en Isère

Une erreur s'est glissée dans le Bulletin municipal n°68 concernant les horaires autorisés pour l'utilisation des tondeuses et autres appareils bruyants.

Conformément à l'arrêté préfectoral n°97-5126, les horaires exacts sont les suivants :

- **Du lundi au vendredi** : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- **Le samedi** : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- **Le dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h uniquement**

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour cette confusion et vous remercions de votre vigilance et de votre respect de ces horaires, garants de la tranquillité de tous.

Tri sélectif : rappel des consignes

La commune bénéficie de la collecte assurée par le Service Gestion des Déchets du Pays Voiennais.

Afin d'améliorer le recyclage et de valoriser les efforts de tri, voici quelques règles essentielles à respecter.

Le tri en sacs plastiques = tri perdu

Si vos emballages sont placés dans un

sac (même transparent), celui-ci n'est pas ouvert au centre de tri. Résultat : tout le contenu est directement incinéré.

Déposez vos emballages en vrac dans le bac jaune, sans les imbriquer les uns dans les autres.

Ce qui va dans le bac jaune

- Emballages en plastique : bouteilles, flacons, films, barquettes...
- Emballages en métal : boîtes de conserve, canettes...
- Petits cartons et briques alimentaires
- Papiers d'imprimerie : enveloppes, courriers, prospectus, catalogues...

Ce qui ne doit pas y être

- Sacs poubelle (même transparents)
- Mouchoirs et essuie-tout
- Produits dangereux
- Cagettes en bois
- Verre
- Tout autre déchet non listé ci-dessus

Tri au cimetière

Pendant l'été, de nouveaux bacs et de nouvelles affiches ont été installées au cimetière afin d'améliorer le tri. Un coin déchet est aménagé dans le cimetière

avec

- un bac jaune pour les emballages, papiers, les pots en plastique vides...
- un bac gris pour les fleurs en plastique, la mousse artificielle...
- une zone de réemploi
- + une zone de compostage à l'extérieur du cimetière

Plus d'informations et moteur de recherche disponible sur : www.paysvoironnais.com/les-services/dechets/tri/

Le pourquoi des coupes en forêt

Vous vous êtes déjà demandé pourquoi certaines zones de forêt font l'objet de coupes de bois ? En se promenant, cela peut surprendre, mais ces interventions répondent à différents objectifs :

- **Récolter les arbres arrivés à maturité**, destinés au bois d'œuvre (charpente, meubles...) ou au bois énergie.
- **Éclaircir la forêt**, afin de permettre aux jeunes arbres de mieux se développer.
- **Éliminer les arbres malades ou morts**, fragilisés par la sécheresse ou attaqués par des para-

sites comme les scolytes : on parle alors de coupe sanitaire.

Les coupes rases ?

Couper tous les arbres d'une parcelle peut avoir deux raisons : une pratique traditionnelle (comme dans les taillis de châtaigniers) ou une nécessité sanitaire en cas d'attaque de parasites. Elles sont encadrées par la loi et suivies d'une replantation ou d'une régénération naturelle. Elles ne signifient donc pas déforestation, mais restent perturbantes pour la nature.

Et les branches laissées au sol ?

Ce n'est pas un oubli : en se décomposant, elles enrichissent le sol et favorisent la biodiversité.

Les chemins après une coupe

Ils peuvent sembler abîmés, mais les forestiers les remettent en état. N'oublions pas que ces chemins sont avant tout faits pour la gestion forestière, et qu'ils sont aujourd'hui partagés entre tous les usagers.

La chasse, une mission d'utilité publique

La chasse n'est pas seulement une activité de loisirs : elle contribue à l'équilibre agro-cynégétique des territoires ruraux, c'est-à-dire la cohabitation entre faune sauvage, agriculture et forêts.

Un équilibre sous surveillance

Nos chasseurs ont pour mission

de réguler les populations de sangliers et de chevreuils afin de limiter les dégâts sur les cultures de nos agriculteurs massieuins. Ils financent les indemnisations versées aux exploitants et doivent respecter les objectifs de prélèvements fixés par arrêté préfectoral, sur proposition de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère (FDCI).

Le **sanglier** est aujourd'hui l'espèce la plus problématique : responsable de **85 % des dégâts agricoles**, il connaît une expansion rapide et massive. Les prélevements ont bondi de 63 % en 30 ans.

Sécurité et prévention

Au-delà des dégâts agricoles, la régulation vise aussi à limiter les **risques d'accidents routiers** : depuis 2016, plus de **1 378 collisions** impliquant grands mammifères (sangliers, chevreuils, cerfs) ont été recensées en Isère, soit près d'un accident tous les 3 jours.

En comprenant mieux le rôle de chacun, nous apprenons à être plus tolérants les uns envers les autres.

Infos pratiques – Chasse en Isère

Dates de chasse 2025-2026

- Ouverture : 14 septembre 2025
- Fermeture : 28 février 2026

Jours autorisés

- Tous les jours sauf le vendredi (jour de non-chasse)

Secrétariat de mairie

Accueil téléphonique

04 76 07 52 79

Ouverture au public

Accueil téléphonique et physique du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

Accueil les après-midis uniquement sur rendez-vous.

Courriel

contact@massieu38.fr

École

04 76 07 18 29

Garderie périscolaire

06 25 52 74 17

Halte-garderie

itinérante de la Valdaine
06 85 74 01 69

Relais Petite Enfance

06 98 02 51 81

NUMÉROS UTILES

SAMU 15

Sapeurs-pompiers 18

Gendarmerie 17

Préfecture de l'Isère à Grenoble

04 76 60 34 00

Sous-Préfecture de La Tour du Pin

04 74 83 29 99

Communauté

d'Agglomération du

Pays Voironnais

04 76 93 17 71

Centre des finances publiques de Voiron

04 76 67 04 40

Centre des impôts

Voiron Trésorerie

04 76 05 88 35

TAXI

06 84 11 63 06

Abonnement au bulletin municipal numérique

Votre petit Massiotin est imprimé en couleur et distribué par les élus à fréquence régulière. Aujourd'hui, une version numérique est diffusée par email : abonnez-vous dès aujourd'hui sur la page d'accueil du site internet de la mairie : www.massieu38.fr